

Mémoire d'Ingénieurs Canada dans le cadre des consultations sur le renforcement du leadership fédéral en matière de gestion des urgences

Février 2026

Pour toute question concernant la teneur de ce rapport, prière de s'adresser à :

Nathan Durham
Gestionnaire, Affaires publiques
Ingénieurs Canada
nathan.durham@ingenieurscanada.ca
613.232.2474 poste 265

La position d'Ingénieurs Canada

Au nom de l'intérêt public, les ingénieurs sont particulièrement qualifiés et bien placés pour concevoir et entretenir les infrastructures canadiennes afin qu'elles soient résilientes et capables de s'adapter aux effets des phénomènes météorologiques extrêmes et aux changements climatiques à long terme.

Il est essentiel que tous les paliers du gouvernement échangent et collaborent avec les ingénieurs en ce qui concerne les politiques relatives aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes, dans l'intérêt du public. Le gouvernement fédéral doit coordonner et diriger les interventions en cas de catastrophe et faciliter la préparation aux situations d'urgence, en tirant parti de l'expertise et de la confiance du public envers les ingénieurs.

Changements climatiques et mesures en cas d'urgence

Au Canada, les effets subis des changements climatiques sont plus manifestes que jamais. Une étude tirée du rapport intitulé [Le Canada dans un climat en changement](#) montre que les infrastructures vieillissantes du Canada sont fortement exposées aux phénomènes météorologiques extrêmes liés au changement climatique, parallèlement aux menaces pour la santé humaine, l'approvisionnement alimentaire et d'autres facteurs importants.

Ces effets climatiques entraînent des coûts économiques importants. Depuis plusieurs décennies, les coûts liés aux phénomènes météorologiques extrêmes tels que les feux de forêt, les inondations, les sécheresses et les tempêtes ont considérablement augmenté. De nombreux secteurs de notre économie, notamment les logements, les emplois et les infrastructures, sont de plus en plus vulnérables. Cette augmentation des coûts est également évidente pour les ménages et les compagnies d'assurance. Par exemple, [le Bureau d'assurance du Canada](#) rapporte que les pertes assurées liées aux conditions météorologiques ont dépassé 2,4 milliards de dollars en 2025.

Ce contexte de plus en plus dangereux exige un leadership national en matière d'adaptation aux changements climatiques, notamment un renforcement du rôle du gouvernement fédéral dans la gestion des situations d'urgence et le renforcement de la résilience du Canada face aux catastrophes naturelles. Dans le système fédéral canadien, la coordination peut s'avérer difficile. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec ses homologues provinciaux et territoriaux afin de faciliter une intervention harmonieuse en cas de situations d'urgence et pour préparer les collectivités et les infrastructures à faire face aux menaces croissantes que représentent les phénomènes météorologiques extrêmes et autres catastrophes naturelles.

Recommandations à l'intention du gouvernement fédéral

Ingénieurs Canada conseille au gouvernement fédéral de se concentrer sur les recommandations suivantes, qui sont faciles à mettre en œuvre, alors qu'il cherche à définir son rôle dans la gestion des urgences :

1. Investir dans des infrastructures et collectivités résilientes

Les infrastructures du Canada sont de plus en plus touchées par les phénomènes météorologiques extrêmes, les immobilisations vieillissantes et les effets accélérés des changements climatiques. Le leadership fédéral est essentiel pour aider les collectivités à moderniser les systèmes essentiels, tels que les routes, les ponts, les réseaux d’approvisionnement en eau et les réseaux énergétiques, afin qu’ils puissent résister aux risques actuels et aux conditions futures. Les investissements dans des infrastructures résilientes réduisent les coûts à long terme en prévenant les dommages, en raccourcissant les délais de rétablissement et en évitant les reconstructions répétées. Cela comprend l’adoption de codes et de normes de construction modernisés, l’utilisation de matériaux résistants au climat et l’intégration de solutions fondées sur la nature, telles que les zones humides et les infrastructures vertes, pour gérer les inondations et la chaleur. En accordant la priorité à la résilience dans tous les programmes fédéraux et les mécanismes de financement, le gouvernement peut contribuer à bâtir des collectivités plus sûres et plus durables, tout en réduisant le fardeau économique et les autres charges que les catastrophes climatiques font peser sur les personnes, les ménages, les compagnies d’assurance et tous les paliers de gouvernement.

2. Collaborer avec les provinces, les territoires et les communautés sur les mesures de réduction des risques

Une gestion efficace des situations d’urgence repose sur une collaboration étroite entre tous les paliers de gouvernement et les collectivités. À mesure que les risques climatiques s’intensifient, le gouvernement fédéral doit travailler plus étroitement avec les provinces, les territoires, les municipalités et les communautés autochtones afin de réduire les vulnérabilités et assurer une action coordonnée. Des directives fédérales claires sur les priorités en matière de réduction des risques, associées à un soutien financier prévisible, peuvent aider tous les paliers de gouvernement et les collectivités à prendre des mesures proactives telles que la modernisation des infrastructures, l’amélioration de l’aménagement du territoire et le renforcement des défenses naturelles. En favorisant la collaboration et en harmonisant les efforts dans toutes les zones de compétence, le gouvernement fédéral peut réduire la fragmentation, améliorer la préparation et garantir que les Canadiens bénéficient d’un soutien cohérent et efficace, quel que soit leur lieu de résidence.

3. Coordonner les efforts en matière de gestion des urgences à l’échelle nationale et accélérer le rétablissement après sinistre.

Les systèmes de gestion des urgences du Canada doivent évoluer alors que les catastrophes naturelles deviennent plus fréquentes, plus intenses et plus coûteuses. Le gouvernement fédéral a un rôle clé à jouer dans le renforcement de la coordination, l’amélioration des systèmes d’alerte précoce et la garantie d’une intervention d’urgence rapide et efficace à l’échelle nationale. En améliorant à la fois les interventions et le rétablissement, le gouvernement fédéral peut réduire les coûts à long terme, protéger les populations vulnérables et renforcer la capacité du Canada à gérer un contexte en constante évolution en raison d’urgences liées au climat.

4. Continuer à investir dans les compétences et les aptitudes en matière d'adaptation au changement climatique pour les professionnels qui œuvrent dans la gestion des urgences et le rétablissement après sinistre.

Les ingénieurs et autres professionnels jouent un rôle essentiel dans la planification, la conception et l'entretien des infrastructures et des systèmes qui soutiennent la sécurité publique. À mesure que les risques climatiques s'intensifient, ces professionnels doivent avoir accès à des données climatiques, à des outils et à des formations à jour. Le Programme d'adaptation aux changements climatiques de Ressources naturelles Canada établit précisément l'amélioration des connaissances et des compétences en adaptation de la main-d'œuvre canadienne comme un objectif fondamental, y compris des investissements ciblés dans des initiatives de formation et de renforcement des capacités. Dans le cadre de ce programme, le groupe de travail sur les compétences en adaptation rassemble des partenaires fédéraux, des experts techniques et des organisations professionnelles afin de renforcer les compétences nécessaires pour intégrer les changements climatiques dans la pratique de l'ingénierie et dans les décisions plus générales en matière de gestion des urgences. Le soutien continu du gouvernement fédéral à cette initiative et à d'autres initiatives similaires aidera les ingénieurs et autres professionnels à avoir un accès constant à la formation, aux normes et à la recherche appliquée nécessaires pour concevoir et gérer des infrastructures résilientes au changement climatique.

À propos d'Ingénieurs Canada

Ingénieurs Canada est l'organisme national constitué des 12 organismes provinciaux et territoriaux de réglementation du génie qui sont chargés de délivrer les permis d'exercice aux 330 000 ingénieurs du pays. En tant que seul porte-parole national de la profession d'ingénieur, notre organisme travaille et collabore depuis longtemps avec le gouvernement fédéral afin d'éclairer et d'élaborer des lois, des règlements et des politiques.